

L'ANCRE D'OR-BAZEILLES & LA CARTE DU MARSOUIN

L'Ancre d'Or-Bazeilles est la revue des troupes de marine ; elle est diffusée tous les deux mois aux abonnés à la carte du marsouin.

POUR CELA, SOUSCRIVEZ À LA CARTE DU MARSOUIN !

- à la mémoire : soutien aux musées de Fréjus via l'AAMTDM et de Bazeilles via le CNT,
- à la solidarité : participation au fonds d'entraide (active, réserve, anciens, familles...),
- au rayonnement de l'Arme à travers ses revues : L'AOB servi à tous les abonnés et l'Almanach du Marsouin servi aux abonnés "soutien" et "bienfaiteur".

MODALITÉS :

La carte du marsouin est délivrée à l'échéance de l'abonnement en cours ou après réception du 1^{er} numéro de L'AOB pour les nouveaux abonnés.

Avant le terme de l'abonnement, une lettre invite à le renouveler en adressant un chèque à L'AOB (L'Ancre d'Or Bazeilles / Service Abonnements, Caserne Guynemer, 2 rue Charles-Axel Guillaumot, 92500 Rueil-Malmaison) ou prévient de l'imminence du prélèvement. Il est alors possible de changer de tarif et/ou de mode de paiement.

POUR LES ABONNÉS "SOUTIEN" ET "BIENFAITEUR" :

L'almanach du marsouin millésimé est servi dès sa parution pour les abonnements en cours ou après le 1^{er} numéro de l'abonnement nouvellement souscrit.

Un reçu fiscal est délivré pour la quote-part de l'abonnement assimilée à un don (pour les paiements effectués en 2010) soit 20 € au minimum pour la catégorie "soutien" et 50 € au minimum pour la catégorie "bienfaiteur".

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner accompagné de votre chèque ou de votre RIB (en cas de prélèvement automatique) sous enveloppe affranchie à :
L'Ancre d'Or-Bazeilles / Service Abonnements, Caserne Guynemer,
2 rue Charles-Axel Guillaumot, 92500 Rueil-Malmaison.

Je m'abonne pour :

ADHÉRENT : 30 €,

SOUTIEN : 50 €,

BIENFAITEUR : 80 € et plus

Mes coordonnées et l'adresse où je souhaite recevoir la revue sont :

Grade : Nom : Prénom :
Affectation : Arme :
Adresse :
Lieu-dit :
Code Postal : Localité : Tél. :

Je choisis le règlement par chèque

Je règle ma commande par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "L'Ancre d'Or-Bazeilles".

Je l'envoie au service "abonnements" (voir l'adresse ci-dessus).

Je choisis le règlement par prélèvement automatique

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend avec le créancier.

Nom de l'établissement bancaire :

Adresse :

Boîte Postale : Code Postal : Localité :

Nom et adresse du créancier :

L'Ancre d'Or-Bazeilles / Caserne Guynemer, 2 rue Charles-Axel Guillaumot, 92500 Rueil-Malmaison

Numéro national d'émetteur 009191

Date et signature obligatoire :